

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER
du 18 mars 2010**



Présents

Exécutif	MM. Marc Michela Alain Corthay Etienne Murisier	maire adjoint adjoint
Bureau du Conseil	Mme Julia Collis MM. Jacques Petitpierre Jean-François Jordan	présidente vice-président secrétaire
Conseillers-ères municipaux-ales	Mmes Marlène Favre, Myrna Lachenal, Isabelle Meier, Corinne Ménétrety, Karen Sinclair MM. Yannick Dupraz, André Favre, François Mégevand, Bernard Piguet, Léon Piller, Pierre Pricat, Florio Togni	
Personnel communal	M. Michel Vazquez	secrétaire général

Absent-e-s excusé-e-s -

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 février 2010
2. Communications du Maire
3. Projet de délibération :
 - **02/2010** : Ouverture d'un crédit d'engagement pour la création d'une voie d'accès à la parcelle n° 1053, sise à la route de Covéry, pour permettre le remblayage de cette parcelle avec la terre provenant des travaux de terrassement du Centre du village
4. Rapports des commissions
5. Rapports des représentants au sein des commissions externes
6. Divers.

La Présidente ouvre la séance à 20h15.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 février 2010

Le procès-verbal est approuvé sans remarques, avec les remerciements d'usage à son auteur.

2. Communications du Maire

a) Dates des prochaines séances du Conseil municipal

Afin de faciliter l'organisation de chacun, les dates des séances du Conseil seront désormais fixées pour une année à l'avance dans la mesure du possible. Jusqu'à la fin de cette législature, les voici donc:

- 23 septembre, 21 octobre, 11 novembre et 9 décembre 2010;
- 20 janvier, 17 février, 17 mars, 14 avril et 12 mai 2011.

b) Vœux du Maire & élections municipales

L'assemblée communale est fixée au 11 janvier 2011. Elle regroupera les vœux du Maire et la soirée relative aux élections municipales 2011, étant donné que la date limite du dépôt des listes pour les conseillers municipaux est d'ores et déjà fixée au 26 janvier 2011.

c) Amicale du Chambet

La Commune prendra en charge les Fr. 15.- demandés aux conjoints des conseillers qui participent à la sortie.

d) Ecole sociale

Alain Corthay indique qu'il a présenté le projet du Centre du village à des jeunes de l'Ecole sociale, qui doivent faire un travail de communication. Ils ont été très intéressés et vont donc interviewer des personnes à Meinier par sondage, pour savoir ce qu'elles pensent du projet de Charte qui est en phase de mise sur pied pour le lieu intergénérationnel. Une petite vidéo regroupera ces réactions.

e) CGN - Compagnie générale de navigation

En tant qu'actionnaire, la Commune peut commander des billets à prix réduit pour la parade navale du 16 mai, indique **Etienne Murisier**, qui tient à disposition les documents pour les personnes intéressées.

f) Déclassement des hameaux

Le Maire a été invité la veille à participer à la séance de la commission Aménagement du Grand Conseil, pour faire une présentation des 2 dossiers avec M. Bugna, architecte. Tout s'est bien passé. Quelques questions ont été posées lors de cette présentation - et sont suivies ce jour de celles des conseillers. Les hameaux des Carre pourraient aussi être déclassés à l'avenir, ainsi que certaines entités comme les Murailles ou Compois.

g) Centre du village

- Parking provisoire au Nord du chemin de l'Ancien-Tir: autorisation accordée
- Centre du village / petites modifications: autorisation complémentaire déposée
- Concernant la 3^{ème} autorisation de construire déposée, pour le remblayage de la terre en provenance du chantier sur la parcelle 1053, elle est toujours en attente de l'accord du département. Une rencontre avec ce dernier a permis de justifier le choix de cet emplacement, la revalorisation dont va bénéficier ce terrain, etc.

Le Maire donne des détails avec une image projetée à l'écran et représentant le terrain en question, puis répond aux questions relatives à cet objet. Il renseigne ensuite sur divers sujets de l'aménagement du lieu intergénérationnel, soit:

- Abattage de quelques arbres;
- Palissades provisoires posées (grillages), les définitives (opaques avec ouvertures) suivront;
- Entreprise de terrassement = Induni;
- Parking provisoire prêt dans une dizaine de jours: les macarons sont délivrés depuis le 15;
- Modifications de l'accès au parking de la salle communale;
- Arrêt autorisé pour la dépose d'élèves;
- Pose de la 1^{ère} pierre déplacée au 27 mai à 11h30.

Jacques Petitpierre signale qu'il est de plus en plus fréquent que des véhicules soient stationnés à l'entrée du cimetière, dans la zone de gravillons. Il suffirait peut-être d'installer une chaîne pour en empêcher l'accès.

h) Constituante

Une pétition a été lancée par la plateforme d'associations des aînés de Genève et le GLAJ - Groupe de liaison genevois des associations de jeunesse, pour demander d'inscrire le concept intergénérationnel dans la Constituante, informe **Alain Corthay**. Un exemplaire de cette pétition est distribué aux personnes présentes.

i) CSR - Centre sportif de Rouelbeau

Etienne Murisier déclare que les dernières finitions ont été discutées avec Bugna. Il en fait la liste, dont voici les principales:

- Le sol du restaurant n'est pas du tout satisfaisant. Une séance avec l'entrepreneur a eu lieu cet après-midi, une solution est en cours et devrait être mise en place pendant la fermeture d'hiver 2010-11.
- Eclairage insatisfaisant. L'entreprise ayant installé cet éclairage a été chargée de l'améliorer pour qu'il soit uniforme. En attendant, les matches sont tout à fait valables.
- Filet "pare-ballons" pour éviter que les ballons ne partent dans la nature et soient irrécupérables à cause des ronces.
- Pose d'un éclairage pour les terrains de pétanque et de beach-volley.
- Amenée d'une canalisation eaux usées et d'un câble électrique dans le coin de la pétanque, pour permettre, lors de manifestations importantes comme Courir pour aider, d'installer une cuisine avec évacuation des eaux usées conforme et des installations électriques conséquentes.
- Pose de 3 containers enterrés provenant de la déchetterie se trouvant actuellement au parking du triangle et qui vont être enlevés.

Après tout ça, il n'y aura pratiquement plus de dépenses pour le CSR. Les comptes seront bouclés au 31.12.2010.

Des questions-réponses suivent et **André Favre** signale qu'il a fallu faire preuve d'une grande diplomatie pour que l'arbitre accepte de faire son travail et que l'équipe adverse joue avec ces conditions d'éclairage catastrophiques. D'autre part, il avertit que les égouts refoulent et dégagent une forte odeur alors que nous sommes en période froide, ce qui fait craindre le pire pour la saison estivale! A étudier de près.

j) Théâtrechamp

Alain Corthay: suite à leur pièce de théâtre ayant comme thème le développement durable et le tri des déchets, Théâtrechamp a offert aux communes ayant sponsorisé ce spectacle la plantation d'un arbre sur leur territoire. Un pommier "Mont Everest" a donc été planté pour Meinier devant la salle communale, suivi d'une cérémonie symbolique avec les jeunes ayant participé à la pièce en question.

k) Parc de l'église

Etienne Murisier rappelle que les 4èmes années de l'Ecole d'horticulture vont faire un travail sur ce projet. Le cadre de ce travail, transmis aux élèves, est distribué à ceux que cela intéresse.

l) Berthet

L'autorisation de construire est toujours en attente. Le projet a subi quelques contraintes et a été quelque peu réduit en dimensions. **Le Maire** espère qu'une présentation pourra être faite au Conseil le 6 mai, afin de voter le crédit de construction le 11 juin si possible, pour un démarrage en automne.

3. Projets de délibérations

- **02/2010** : Ouverture d'un crédit d'engagement pour la création d'une voie d'accès à la parcelle n° 1053, sise à la route de Covéry, pour permettre le remblayage de cette parcelle avec la terre provenant des travaux de terrassement du Centre du village

La Présidente lit la partie décisionnelle de la délibération.

Le Maire donne des détails sur le devis et justifie le coût relativement élevé de celui-ci. En effet, environ 2'500 camions lourds vont emprunter cette voie, c'est pourquoi elle doit être réalisée de manière à tenir le choc.

- ▶ **Le Conseil vote et l'accepte par 14 voix pour, soit à l'unanimité.**
(délibération votée en annexe)

4. Rapports des commissions

a) Bâtiments & Aménagement (BAM)

Corinne Ménétrey informe sur les travaux terminés ou en cours.

La sono de la salle de gymnastique, qui est ancienne, va être changée la semaine prochaine.

Le panneau de basket du préau couvert a été commandé.

Les salles des travaux manuels et des maîtres vont être repeintes, devis reçus.

Changement des rideaux de la scène, la commande est partie.

La mise en conformité de la salle de gym est à prévoir, selon les normes de la Sécurité civile.

b) Finances (FIN)

Pierre Pricat présente à l'écran le plan financier décennal, travaillé avec le comptable, Robert Ravasio et avec le Maire.

En résumé, si l'on se base sur un scénario pessimiste, soit en prenant le montant des charges le plus élevé des 4 dernières années et la moyenne des revenus de cette période, il faudrait puiser un peu - si nécessaire - sur le compte provision sur débiteurs jusqu'en 2017. Ce compte dispose à l'heure actuelle du 100% du reliquat fiscal, il ne serait donc que peu affecté d'ici là. Conclusion, tout va bien, il n'y a pas du tout péril en la demeure.

c) Information, Communication & Votations (ICV)

Le site internet est en bonne voie rapporte **Jacques Petitpierre**, l'aspect graphique est en phase de finalisation, une présentation sera faite au Conseil dès que possible. Le délai de mise en service à fin mai devrait être respecté.

d) Santé-Social & Aide au Développement (SAD)

La commission a rencontré Benoît Simon indique **Myrna Lachenal**, qui va rencontrer et s'entretenir avec les anciens Maires de Meinier, en commençant par Georges Girod, pour retracer la vie communale vue par eux.

La sortie des aînés aura lieu le 17 juin 2010, lieu tenu secret pour l'instant.

Bernard Piguet rajoute qu'il est disponible pour toute question ou renseignement souhaité sur les points évoqués lors de la précédente séance.

e) Petite Enfance, Ecole & institutions pour la Jeunesse (PEEJ)

Florio Togni indique que la première séance du GIPE (Groupement intercommunal pour la petite enfance) a eu lieu la veille au soir. Très bonne ambiance, de nombreux points ont été discutés et mis en place.

Concernant les groupements, fêtes, manifestations diverses regroupant des jeunes, nous allons convoquer à nouveau le réseau de réflexion et de prévention, en impliquant les différents partenaires: concierge de l'école, employés de la voirie, animateurs et animatrices du Centre de Loisirs, Police, Direction de l'Ecole et Association de parents, Commission jeunesse de la Commune et les jeunes eux-mêmes.

L'organisation des Promotions a débuté, finalisation début juin.

Alain Corthay complète en évoquant l'assemblée générale de la Rampe qui a lieu jeudi prochain. D'autre part, Nives Magistra va quitter le Jardin d'enfants à la fin de cette année scolaire, son remplacement va donc être prévu.

f) Environnement, Routes & Agriculture (ERA)

Marlène Favre : la route de Bellebouche va être refaite sur 200 mètres (accotements et surfacage) par Piasio en mai.

Le chemin des Foulis sera discuté lors de la prochaine commission. Pour la route de La-Gara, information au prochain Conseil par Etienne Murisier.

Les énormes trous à Vy-la-Tour seront remis en état prochainement par une entreprise.

Panneaux de signalisation posés par les cantonniers.

Suite à une lettre du Service de l'information et de la communication concernant le mois des déchets et de la propreté qui aura lieu en mai cette année, proposition a été faite d'offrir à tous les ménages de Meinier ce mois-là une tirelire en carton pour les piles.

g) **Sports, Culture & Loisirs (SCL)**

André Favre informe que la LAN envisagée par la Rampe et la commission est annulée pour cette année, car cela demande une grosse organisation. A rediscuter peut-être plus tôt pour l'année prochaine.

L'Amicale des pompiers va être rencontrée le 20 avril pour discuter de la Fiesta d'Automne. Davantage d'informations et le programme seront donnés lors du prochain Conseil, rajoute **Jacques Petitpierre**.

Sortie du Conseil 2010: également plus d'infos à la prochaine séance, dicit **Jean-François Jordan**, qui a appris que les vols ont été pré-réservés par l'agence sur leur initiative. La liste a circulé ce soir pour leur donner un ordre de grandeur rajoute **Etienne Murisier**.

h) **Réclamations (REC)**

Ràs.

5. Rapports des représentants au sein des commissions externes

a) **GIPE -**

Groupement intercommunal pour la Petite Enfance de Gy, Jussy, Meinier et Presinge

La Présidence du groupement est assurée par **Alain Corthay**, qui liste les noms des autres membres du Comité, soit:

- pour Jussy: **Anne-Françoise Morel**, Vice-présidente
- pour Gy: **Valérie Boesch**, Membre
- et pour Presinge: **Manuela Thorens**, Membre.

b) **Commission Jeunesse de l'ACG**

Alain Corthay continue en précisant que la séance du lendemain a été annulée. En effet, une nouvelle proposition concernant le statut des familles d'accueil de jour, proposerait une prise en charge totale par le Fonds intercommunal, donc la participation communale à ce fonds pourrait être plus importante.

c) **Fanfare**

Séance demain soir. Le 40^{ème} anniversaire sera fêté le 28 et 29 mai, indique **Marlène Favre**.

d) **Pompiers**

Léon Piller est le délégué pour les retraités. L'assemblée a eu lieu le 7 mars, suivie d'un repas; la question s'est d'ailleurs posée de savoir s'il était envisageable, comme cela se fait ailleurs dans la région, que ce repas soit offert par la Commune...

e) **Fondation de la Pallanterie**

Corinne Ménétrey avertit que le garage Krucker va s'agrandir d'un étage supplémentaire, ce qui a provoqué une réflexion sur les tarifs des droits de superficie, qui sont calculés actuellement sur la surface au sol.

Bâtiment 4: réfection des façades = Fr. 79'000.-, part de la FITIAP (copropriétaire) = environ Fr. 21'000.-.

Bâtiment 5: dépôts créés mais un dépôt de 100m² reste libre, car la société intéressée s'est désistée.

88 places du parking sont louées, 22 ont été vendues, 22 converties en dépôts et 1 est réservée au locataire. 133 places achetées par la Fondation.

f) **Groupement CSR - Centre sportif de Rouelbeau**

Les comptes ont été approuvés par le Conseil du groupement souligne **Jean-François Jordan**, les dépenses ayant été en-dessous des prévisions.

g) **Amadeus**

Ràs selon **Florio Togni**.

h) **Communes-école**

Deux réunions annuelles ont lieu maintenant, donc rien à signaler non plus, annonce **Julia Collis**.

6. Divers

a) **Arbres**

La commune avait écrit il y a 2-3 ans à une personne à Vy-la-Tour pour un arbre qui représentait un danger, selon **André Favre**. S'agit-il de celui qui est tombé et qui a nécessité l'intervention des pompiers? Le cas échéant, il se demande dans quelle mesure la facture correspondante ne pourrait pas être transmise à l'intéressé. *Ndr: Aucune correspondance trouvée (jusqu'en 2001) pour cette zone.*

b) **Ecriveau**

Celui du chemin des Pralys (petite cabane des vignes) est tordu / incliné à 60° et représente un danger continue-t-il. A redresser.

c) **Chemin du Rucher**

Bernard Piguet rapporte qu'une meinite lui a signalé que cette voie était en piteux état, à refaire.

Etienne Murisier répond que c'est normal au sortir de l'hiver, de nombreux chemins sont à remettre en état.

d) **Pelleteuse**

Selon **Léon Piller**, la pelleteuse non utilisée "dort" à mauvais escient vers l'entrée du local de pétanque. **Le Maire** précise qu'elle a été enlevée récemment.

e) **Véhicule français**

Sur sa lancée, **Léon Piller** indique qu'un véhicule (immatriculation - dépt 07 - transmise au secrétariat) était stationnée depuis un bon moment au chemin de la Rétuelle. Il semble que cela avait été signalé récemment par la Police indique **Etienne Murisier**, une personne dormant dans ce véhicule. A vérifier par le secrétariat de la Mairie sur les rapports d'interventions reçus. *Ndr: En effet, cela avait été signalé en février par la Police municipale et un contrôle a été effectué par la Police. La personne n'était pas connue de leurs services.*

f) **Nettoyages**

Yannick Dupraz a été interpellé par Marie-Rose Charvoz, qui a signalé que la route de La-Repentance et la voie du cimetière étaient jonchés de détritrus.

g) Chemin des Plots

Il faudrait limiter le passage à Corsinge en ouvrant le chemin des Plots, car un trafic important passe par le hameau à cause de cette interdiction, signale **Yannick Dupraz**.

Plus personne ne demandant la parole, **La Présidente** lève la séance à 22h30.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 15 avril 2010 à 20h15

Le Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

La Présidente
du Conseil Municipal

.....
Jean-François Jordan

.....
Julia Collis

Annexe : délibération votée



République et canton de Genève

Commune de MEINIER

Dans sa séance du 18 mars 2010 le Conseil Municipal a pris la délibération suivante :

Délibération n° 02/2010

Ouverture d'un crédit d'engagement pour la création d'une voie d'accès à la parcelle n° 1053, sise à la route de Covéry, pour permettre le remblayage de cette parcelle avec la terre provenant des travaux de terrassement du Centre du village

Vu le chantier en cours au Centre du village de Meinier, relatif à l'aménagement d'un espace intergénérationnel (autorisation n° DD 102372-1 accordée),

vu les travaux de terrassement qui vont être effectués et la possibilité de profiter de la terre extraite lors de ceux-ci pour une valorisation foncière des lots communaux de la parcelle n° 1053, par le biais du remblayage de ce terrain agricole, permettant par la même occasion une économie importante par rapport à un transport de cette terre sur un site hors de la Commune,

vu la nécessité de prévoir un accès pour les véhicules lourds qui accèderont à la parcelle n° 1053 pour ce remblayage,

vu le devis estimatif correspondant à ce travail,

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition de l'Exécutif,

**le Conseil municipal de Meinier
décide par 14 voix pour, soit à l'unanimité**

1. D'ouvrir un crédit d'investissement de Fr. 50'000.- pour la création d'une voie d'accès à la parcelle n° 1053, sise à la route de Covéry, pour le remblayage de cette parcelle avec la terre provenant des travaux de terrassement du Centre du village ;
2. de comptabiliser les dépenses prévues dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Meinier, dans le patrimoine administratif ;
3. d'amortir le montant net au moyen de 20 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous rubrique N° 62.00.331.17, dès l'année suivant la fin des travaux ;
4. d'autoriser le Maire à contracter, si nécessaire, un emprunt jusqu'à concurrence du montant de Fr. 50'000.- ;
5. de donner les pouvoirs nécessaires au Maire pour signer tous actes et pièces relatifs à ces opérations.

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes (LAC) - Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Art. 28, al. 2 de la LAC - Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la Mairie, aux jours et heures fixés par le maire ou le Conseil administratif.

Le délai pour demander un référendum expire le **26 avril 2010**.

Meinier, le 26 mars 2010

La Présidente du Conseil municipal
Julia Collis